

Membres actuels du NSG France



AFOCEL (Association Forêt-Cellulose)
 Domaine de l'Étançon
 F 77370 Nangis
 Tél. : +33 (0)1 60 67 00 30
 Fax : +33 (0)1 60 67 00 40
 www.afocel.fr



INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)
 147, rue de l'Université
 F 75338 Paris Cedex 07
 Tél. : +33 (0)1 42 75 90 00
 Fax : +33 (0)1 47 05 99 66
 www.inra.fr



CAPEB (Confédération des Artisans des Petites Entreprises du Bâtiment)
 46, avenue d'Ivry
 F 75625 Paris
 Tél. : +33(0)1 53 60 50 00
 Fax : +33(0)1 45 82 49 10
 www.capeb.fr



Ministère délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche
 (Ministère délégué à la Recherche)
 1, rue Descartes
 F 75231 Paris cedex 05
 Tél. : +33 (0)1 55 55 90 90
 www.recherche.gouv.fr



Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
 20, avenue de Ségur
 F 75302 Paris 07
 www.ecologie.gouv.fr



MINEFI
 (Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
 139, rue Bercy
 F 75012 Paris
 Tél. : +33 (0)1 40 04 04 04
 www.minefi.gouv.fr



CIRAD (Centre International de la Recherche et du Développement)
 Avenue Agropolis
 F 34998 Montpellier Cedex 5
 Tél. : +33(0)4 67 61 44 98
 Fax : +33(0)4 67 61 57 25
 www.cirad.fr



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
 78, rue de Varenne
 F 75007 Paris
 Tél. : +33 (0)1 49 55 47 17
 Fax : +33 (0)1 49 55 80 35
 www.agriculture.gouv.fr



COPACEL (Confédération Française de l'Industrie des Papiers, Cartons et Celluloses)
 154, bd Haussmann
 F 75008 Paris
 Tél. : +33 (0)1 53 89 24 04
 www.copacel.fr



ONF (Office National des Forêts)
 2, avenue de Saint-Mandé
 F 75570 PARIS cedex 12
 Tél. : +33 (0)1 60 74 92 40
 Fax : +33 (0)1 40 19 79 52
 www.onf.fr



CTBA (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement)
 10, avenue de Saint-Mandé
 F 75012 Paris
 Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
 Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
 www.ctba.fr



SNFMI (Syndicat National des Fabricants de Menuiseries Industrielles)
 33, rue de Naples
 F 75008 Paris
 Tél. : +33 (0)1 53 04 35 34
 www.snfmi-menuiserie.fr



CTP
 (Centre Technique du Papier)
 Domaine Universitaire - BP 251
 F 38044 Grenoble - Cedex 9
 Tél. : +33 (0)4 76 15 40 15
 Fax : +33 (0)4 76 15 40 16
 www.webctp.com



UIB (Union des Industries du Bois)
 6, avenue de Saint-Mandé
 F 75012 Paris
 Tél. : +33 (0)1 53 42 15 50
 Fax : +33 (0)1 53 42 15 51
 www.industriesdubois.com



ECOFOR
 (Groupement d'Intérêt Public Ecosystèmes Forestiers)
 6, rue du Général Clergerie
 F 75116 Paris
 Tél. : +33 (0)1 53 70 21 70
 Fax : +33 (0)1 53 70 21 54
 www.gip-ecofor.org



UIPP (Union des Industries de Panneaux de Process)
 6, avenue de Saint-Mandé
 F 75012 Paris
 Tél. : +33 (0)1 53 42 15 52
 Fax : +33 (0)1 42 93 19 97
 www.uipp.fr



FIBC (Fédération de l'Industrie Bois Construction)
 6, avenue de Saint-Mandé
 F 75012 Paris
 Tél. : +33 (0)1 43 45 53 43
 www.batibois.org



UNIFA (Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement)
 28 bis, avenue Daumesnil
 F 75012 PARIS
 Tél. : +33 (0)1 44 68 18 00
 Fax : +33 (0)1 44 74 37 55
 www.unifa.org



FORÊT PRIVÉE FRANÇAISE (Centre national professionnel de la propriété forestière - SUF Institut pour le Développement Forestier ; Forestiers Privés de France ; Union de la Coopération Forestière Française)
 6, rue de la Trémoille
 F 75008 Paris
 Tél. : +33 (0)1 47 20 36 32
 Fax : +33 (0)1 47 23 38 58
 www.foretpriveefrancaise.com



UFC (Union des Fabricants de Contreplaqué)
 6, avenue de Saint-Mandé
 F 75012 Paris
 Tél. : +33 (0)1 53 42 15 58
 Fax : +33 (0)1 53 42 15 51
 www.ufc-contreplaqué.com

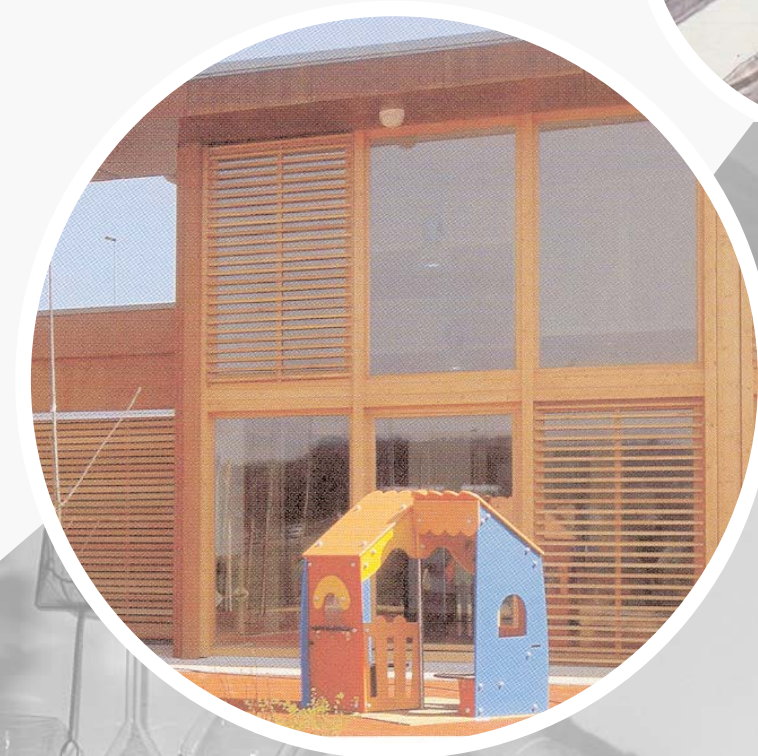


FNB (Fédération Nationale du Bois)
 6, rue François 1^{er}
 F 75008 Paris
 Tél. : +33(0)1 56 69 52 00
 Fax : +33(0)1 56 69 52 09
 www.fnbois.com

Forest-Based Sector
 Technology Platform



**PLATE-FORME
 technologique européenne
 "Forêt Bois Papier"**
*une opportunité pour les forestiers
 et les industriels français*



Crédits photos : CNDB : Architecte Mijolla-Monjardet, CTBA, INRA, ONF, RENECOFOR : Luc Croisé - juin 2006

FTP/NSG France*

* Forest Technology Platform - National Support Group France



Le secteur " forêt bois papier " : un moteur du développement rural et une industrie d'avenir

Le secteur " forêt bois papier " est très présent dans notre quotidien : avec un taux de boisement national de 30 %, la forêt produit de nombreux biens et services et dessine nos paysages ; le bois meuble nos lieux de vie ; le papier répond à nos multiples besoins qu'il s'agisse d'emballages alimentaires, de produits d'hygiène ou de supports de communication.

En France, le secteur emploie 500 000 personnes toutes catégories socioprofessionnelles essentiellement en milieu rural. Au niveau européen, le secteur se caractérise aujourd'hui par un solde positif des exportations et une position de leader technologique.

Le renchérissement du coût énergétique et la demande accrue de biens de consommations durables (matière première renouvelable, recyclage des produits en fin de vie, limitation du réchauffement climatique) vont accroître très rapidement l'utilisation du bois, véritable ressource du futur.

Or, la conception et la mise en marché de services et de produits innovants compétitifs, répondant aux évolutions de la société, nécessitent l'injection de nouveaux modes d'organisation et de nouvelles technologies, économes en énergie et en intrants. A titre d'exemple, les murs des maisons bois de demain joueront non seulement un rôle de structure et de fermeture, mais aussi de captage d'énergie ou de filtre à air.

Cette dynamique d'aval dépend elle-même des performances d'ensemble du secteur : efficacité et durabilité de la gestion forestière, multifonctionnalité, disponibilité de matières premières renouvelables, développement de l'emploi et de l'impact économique du secteur, répartition équilibrée de la valeur, optimisation du fonctionnement de la chaîne... Globalement donc, la mise au point de process innovants et leur transfert, la définition et la mise en oeuvre de modes pertinents d'organisation et de gouvernance appellent des efforts importants de recherche et développement.

Un objectif ambitieux en matière de recherche, des échéances en vue

Dès 2000, avec la stratégie de Lisbonne, l'Union Européenne a marqué sa volonté d'investir dans la recherche en fixant pour objectif d'y consacrer, d'ici 2010, 3 % du PIB européen.

Le 7^{ème} programme cadre européen de recherche et développement, pour la période 2007-2013 définit les domaines d'investigation prioritaires, les premiers appels d'offre intervenant dès décembre 2006.

L'Union Européenne s'est appuyée sur un nouvel outil, les **plates-formes technologiques**, pour préparer son nouveau programme.

Ces plates-formes ont pour objectif de mettre en relief, dans différents secteurs d'importance stratégique au niveau européen, les domaines de recherche, identifiés comme prioritaires par les industriels et toutes les parties prenantes de ces secteurs tant au plan de leur compétitivité et de leurs performances environnementales qu'au plan des enjeux internationaux auxquels ils doivent faire face.

Pour le secteur " forêt bois papier ", une plate-forme technologique a été constituée fin 2004 et regroupe aujourd'hui **18 états membres**. Au niveau français, un " Groupe de soutien national " (NSG) réunissant les industries et professions concernées (de l'amont à l'aval de la filière), les organismes de recherche, les centres techniques et les pouvoirs publics, s'est fortement impliqué dans les réflexions.

La plate-forme a permis de définir une vision commune à l'horizon 2030 et de cerner les besoins de recherche et développement technologique à moyen et long terme : un Plan stratégique de recherche a été formalisé (Strategic Research Agenda SRA).

Un Plan stratégique de recherche sans précédent à l'échelle européenne

Face à l'importance des besoins de recherche exprimés par les différents secteurs industriels, et donc au risque de manque de lisibilité globale, les Plans stratégiques de recherche jouent un rôle déterminant : ils mettent en relief les domaines de recherche clés, éventuellement communs à plusieurs plates-formes. Ces Plans montrent que, sous un foisonnement apparent, des recherches dans un domaine donné sont fondamentales pour améliorer la compétitivité des entreprises françaises et européennes dans d'autres domaines.

De nombreuses plates-formes technologiques... en concurrence... entre elles

Au niveau européen, 29 plates-formes technologiques sont constituées : elles visent toutes à influencer le contenu des appels à projets et à bénéficier d'un soutien communautaire. En effet, les appels d'offres européens lancés dans le cadre du 7^{ème} programme cadre de recherche et développement (PCRD) s'appuieront sur les contributions des plate-formes technologiques et aideront les acteurs à financer les projets. Mais, les financements européens ne seront acquis que si les industriels et les pouvoirs publics complètent conjointement le financement des projets montés par les partenaires privés et publics.

Par conséquent, les partenaires français (industriels, professionnels et gestionnaires forestiers, organismes de recherche et institutionnels) doivent se mobiliser pour réussir et obtenir le financement européen des projets de recherche et d'innovation nécessaires au développement de la filière " forêt bois papier ".

Au-delà des financements européens, ce Plan stratégique de recherche, élaboré au sein de la plate-forme technologique " forêt bois papier ", constitue une aide à la définition du contenu des projets financés au niveau national ou régional par les acteurs publics ou privés.

Des domaines de recherche prioritaires clairement identifiés

Dans le **plan stratégique " forêt bois papier "**, 26 domaines de recherche ont été prioritairement identifiés compte tenu de leur impact sur l'industrie, la forêt et la société. Ils sont rassemblés en 5 axes stratégiques :

- 1 - développer des produits innovants pour les besoins des consommateurs en constante évolution : nouvelle génération d'emballages fonctionnels, de matériaux composites, de systèmes de construction modulables, propriétés du bois renforcées par de nouveaux traitements, chimie verte, biocarburants, connaissances des substances chimiques pouvant être extraites des ressources forestières, extraction de ces composants chimiques spécifiques du bois...
- 2 - développer des process de transformation intelligents et performants : modification par voie chimique, physique ou biotechnologique des propriétés du bois et de ses composants, détermination précoce des propriétés du bois pendant la récolte...
- 3 - renforcer la disponibilité et l'utilisation de la biomasse forestière pour des nouveaux produits et la production d'énergie : produire les arbres du futur à l'aide du géotypage et de l'analyse fonctionnelle des gènes, comprendre les processus biochimiques et physiologiques déterminant les propriétés du bois, améliorer le couplage forêt - industrie, et permettre un approvisionnement ciblé et performant des industries (organisation des acteurs et des marchés, logistique et travail en forêt...) ; recyclage, identification des flux de matériau recyclé à base de bois.
- 4 - assurer une gestion forestière durable au service des attentes multiples de la société : outils d'aide à la décision pour assurer une gestion multifonctionnelle ; outils de négociation et de contractualisation ; adaptation de la gestion forestière au changement climatique, sur la base notamment de modèles avancés de gestion des écosystèmes forestiers.
- 5 - renforcer la position du secteur au sein de la société : évaluer ses performances et communiquer à leur propos ; élaborer les instruments pertinents assurant une bonne gouvernance du secteur ; développer les stratégies et instruments de communication adaptées aux enjeux essentiels.



Les prochaines étapes pour monter des projets de recherche en partenariat

A ce stade, le Plan de recherche stratégique européen n'est pas encore l'expression de projets précis, chiffrés, portés par des industriels ou institutionnels français ! Sa traduction en projets de recherche concrets nécessitent aujourd'hui une appropriation par tous de son contenu et des initiatives.

Nous vous invitons à lire ce document et à nous faire part de vos interrogations ou suggestions.



L'animation du Groupe de soutien français " FTP-France " est assurée par une cellule (AFOCEL, CNPPF-IDF, CTBA, CTP, Ecofor, INRA, ONF) coordonnée par le CTBA. Pour en savoir plus, www.forestplatform.org ou envoyer un mail à NSGFrance@ctba.fr